



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
SECTION DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES
SOUS-COMMISSION U13

PV N°1 du 19 août 2024

Présent(e)s :

M. Morgan DEWILDE, Président, MM. Bruno FARINA et Daniel RESSE.

Excusé :

Mme Gaëlle BISSON, M. Cédric VIEUXBLE.

Assistent :

Mme Gladys ESPRIT, M. Marc ROUTIER.

* * * * *

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

* * * * *

Après étude des 12 dossiers de candidature reçus avant le 18/08/2024 pour participer au brassage haut, la commission U13 a retenu les dossiers suivants en conformité avec les critères prévus et en tenant compte de la diversité des clubs :

- FC MADRIE 1
- USC THIBERVILLE 2
- US GASNY 2
- US CONCHES 1
- ES NORMANVILLE 2
- PACY MENILLES RC 2
- BEUZEVILLE AC 1
- FC EPIS 1

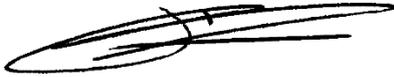
Les équipes suivantes commenceront donc la compétition en Brassage Bas :

- FC EURE MADRIE SEINE 3
- FC VAL DE REUIL 4
- SPN VERNON 3

A noter que le CS BEAUMONT a fait une demande pour intégrer le brassage haut avec son équipe 1, mais cette équipe y figurait déjà de droit. La commission ne tient donc pas compte de cette demande.

* * * * *

Le Secrétaire
Bruno FARINA



Le Président
Morgan DEWILDE

